

Les objectifs quantifiés

La mission agricole et forestière

Les enjeux et les actions retenus au titre de la mission agricole et forestière sont les suivants :

Mission	Enjeu	Action
1 Mission Agricole et Forestière	1.1 Assurer le renouvellement des générations agricoles	1.1.1 Assurer la transmission des exploitations et l'installation en agriculture 1.1.2 Améliorer la transmissibilité des exploitations 1.1.3 Conforter les exploitations agricoles en vue d'assurer leur viabilité
	1.2 Restructuration et amélioration parcellaire	1.2.1 Restructurer et aménager le foncier
	1.3 L'agriculture biologique et circuits courts	1.3.1 Maintenir et développer l'agriculture Biologique et les circuits courts
	1.4 L'activité agricole globale	1.4.1 Préserver les terres agricoles
	1.5 Le domaine forestier	1.5.1 Préserver la forêt

Mission n°1	Mission Agricole et Forestière
Enjeu n°1.1	Assurer le renouvellement des générations agricoles
Action 1.1.1	Assurer la transmission des exploitations et l'installation en agriculture

Indicateurs de contexte		National 2012	Bretagne 2012	Source
	Nbre de 1ères installations (hors transfert entre époux)	11 544 (hors DOM)	551	MSA
	dont nombre de JA (chefs d'exploitation)	5 248	460	MAAF
	Superficie Moyenne des 1ères installations (hors transfert entre époux) (en Ha)	32 (hors Dom)	70	MSA

Public concerné	Cédants, repreneurs (dont les candidats à l'installation) et propriétaires fonciers
Objectif général	Mobiliser l'ensemble des moyens permettant de positionner la Safer en acteur de la transmission des exploitations agricoles et de l'installation en agriculture.
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - assurer un renouvellement des générations agricoles sur l'ensemble du territoire y compris en zones périurbaines, littorales et insulaires. - préserver la diversité des filières et l'approvisionnement des industries agro alimentaires - favoriser l'émergence de projets viables économiquement et conformes aux projets agricoles départementaux et au futur schéma directeur régional des structures - valoriser la capacité de la Safer à sécuriser le volet foncier de la transmission par la combinaison de tous les outils dont elle dispose (CMD, intermédiation locative ...) - valoriser les compétences de la Safer en transmission globale d'exploitation et en évaluation des actifs d'exploitation (cheptel, stock, matériel, marque ...) - développer des partenariats de nature à organiser et faciliter la synergie des acteurs de la transmission - favoriser le dialogue entre les acteurs par des rencontres régulières
Principaux Partenaires	Région Bretagne Conseils Généraux Chambres d'Agriculture (régionale et départementales) Syndicats agricoles Coopératives et toute autre organisation de producteurs Centres de gestion Notaires Banques
Moyens Humains, Techniques et Financiers	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipes opérationnelles de la Safer - apport spécifique de conseillers fonciers ayant des compétences particulières, soit sur une filière soit en matière de gestion - apports du groupe national « Transmission » -Conseillers référents : Mrs Cyrille BALLOUARD et Dominique BERGUERIE <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en relation des conseillers fonciers avec des conseillers ou techniciens d'organismes partenaires en charge de la transmission - développer les conventions d'Intermédiation Locative dans le cadre des transmissions <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financement de l'installation (banques, bailleurs, apporteurs privés de capitaux...) - financement par portage foncier (Région, suite stockage temporaire) - financement des frais d'acquisition –du repreneur- et rémunération Safer par des collectivités
Indicateur(s) de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - signature d'une convention de partenariat avec les Chambres d'Agriculture (RDI) - réalisation de dossiers opérationnels en partenariat RDI/Safer - signature d'une convention de portage foncier avec la Région - nombre de dossiers de transmission (indicateur 1.1.1*1) - nombre de conventions d'Intermédiation locative dans le cadre des transmissions (indicateur 1.1.1*2)

Indicateur 1.1.1*1		Référence nationale moyenne annuelle sur 2007-2012	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Nbre de 1ères installations	1 158	78	90	Safer/Terre d'Europe-Scafr
	Dont nombre de JA (bénéficiaire des aides)	280	30	30	
	Dont nombre de hors cadre familiaux)	691	38	40	
	Dont nombre certifiés en agriculture biologique	130 (exercice 2012)	20	20	
		Référence nationale moyenne annuelle sur 2007-2012	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Surface rétrocedée en faveur des 1ères installations / total des surfaces rétrocedées pour la mission agricole (hors maintien des fermiers en place)	31%	30%	30%	Safer/Terre d'Europe-Scafr
	Surface rétrocedée en faveur de l'installation / total des surfaces rétrocedées pour la mission agricole (hors maintien des fermiers en place)	41,20%	42%	42%	

Indicateur 1.1.1*2		Référence nationale moyenne annuelle 2007-2012	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Nbre de dossiers d'intermédiation locative	Pas de référence	Pas de référence	50	Safer
	Surface totale d'intermédiation locative	Pas de référence	Pas de référence	500 ha	

Mission n°1	Mission Agricole et Forestière
Enjeu n°1.1	Assurer le renouvellement des générations agricoles
Action 1.1.2	Améliorer la transmissibilité des exploitations

Indicateurs de contexte		National	Bretagne 2012	Source
	Nombre de contrats de génération en faveur de l'installation	2000	-	MAAF
	SAU Moyenne (en ha) (RGA 2010)	55 (hors DOM)	60	MAAF
	Nombre d'agriculteurs installés en 2012 depuis 5 années et moins (hors transfert entre époux)	55 673 (2008 à 2012 - hors DOM)	3 542	MSA

Public concerné	Exploitants de 55 ans et plus, propriétaires fonciers
Objectif général	Mobiliser l'ensemble des moyens permettant d'améliorer la viabilité et la transmissibilité des exploitations par la confortation et l'amélioration de leurs structures foncières
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - repérer des exploitations non transmissibles en l'état - identifier les mesures à prendre pour améliorer la transmissibilité des exploitations - faciliter la restructuration du parcellaire des exploitations à céder - conforter par apport d'ilots issus du stock Safer - rechercher les complémentarités d'usage du foncier, notamment entre agrandissement des exploitations et confortation des plans d'épandage afin de maintenir le potentiel de production - permettre le stockage des exploitations non transmissibles en vue soit de conforter des exploitations environnantes soit d'associer plusieurs structures modestes pour recréer une structure transmissible.
Principaux Partenaires	Chambres d'Agriculture Région Bretagne Conseils Généraux Coopératives et toute autre organisation de producteurs Organismes de conseil Centres de gestion Notaires Banques
Moyens Humains, Techniques et Financiers	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipes opérationnelles de la Safer - apport spécifique de conseillers fonciers ayant des compétences particulières, soit sur une filière soit en matière de gestion - apports du groupe national « Transmission » -Conseillers référents : Mrs Cyrille BALLOUARD et Dominique BERGUERIE <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en relation des conseillers fonciers avec des conseillers ou techniciens d'organismes partenaires en charge de la transmission <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financement de l'installation (banques, bailleurs, apporteurs privés de capitaux...) - financement par portage foncier (Région, suite stockage temporaire) - financement des frais d'acquisition –du repreneur- et rémunération Safer par des collectivités
Indicateur(s) de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - signature d'une convention de partenariat avec les Chambres d'Agriculture (RDI) - réalisation de dossiers opérationnels en partenariat RDI/Safer - signature d'une convention de portage foncier avec la Région ou toute Collectivité engagée dans une démarche de restructuration foncière - nombre de dossiers de confortation hors JA (indicateur 1.1.2*1) - surface rétrocedée pour agrandissement par rapport au total des surfaces rétrocedées (indicateur 1.1.2*2)

Indicateur 1.1.2*1		Référence nationale	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Nbre d'agrandissements	3 988	160	160	Safer
	Dont agrandissements sur les 5 premières années d'installation	327	20	20	Safer
	Dont agrandissements avec engagement de transmission pour installation	204	10	10	Safer

Indicateur 1.1.2*2		Référence nationale	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Surface rétrocedée pour agrandissement / Total des surfaces rétrocedées pour la mission agricole (hors maintien des fermiers en place)	49.8%	45%	45%	Safer

NB : Sont comptabilisés en "surface rétrocedée pour agrandissement", les étoffements après installation et les étoffements préparant une installation.

Mission n°1	Mission Agricole et Forestière
Enjeu n°1.1	Assurer le renouvellement des générations agricoles
Action 1.1.3	Conforter les exploitations agricoles en vue d'assurer leur viabilité

Indicateurs de contexte		National	Bretagne 2012	Source
	Nombre de contrats de génération en faveur de l'installation	2 000	-	MAAF
	SAU Moyenne (en ha) (RGA 2010)	55 (hors DOM)	60	MAAF
	Nombre d'agriculteurs installés en 2012 depuis 5 années et moins (hors transfert entre époux)	55 673 (2008 à 2012 - hors DOM)	3 542	MSA

Public concerné	Exploitants de moins de 50 ans et plus, propriétaires fonciers
Objectif général	Mobiliser les moyens permettant de consolider les exploitations agricoles afin qu'elles atteignent une dimension économique viable au regard du futu schéma directeur régional de l'agriculture
Descriptif de l'action	<p>Favoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'appui à la restructuration du parcellaire des exploitations - la confortation par apport d'ilots issus du stock Safer - le stockage en vue de restructurer et conforter des exploitations pour améliorer leur viabilité - la sécurisation des exploitations sur le respect des normes environnementales en matière d'épandage - la confortation de l'autonomie alimentaire des élevages
Principaux Partenaires	<p>Collectivités territoriales Région Chambres d'Agriculture Coopératives Organismes de conseil Centres de gestion Banques</p>
Moyens Humains, Techniques et Financiers	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipes opérationnelles de la Safer - apport spécifique de conseillers fonciers ayant des compétences particulières, soit sur une filière soit en matière de gestion <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en relation des conseillers fonciers avec des conseillers ou techniciens d'organismes <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financement du portage par un stockage garanti - recherche d'autres financements
Indicateur(s) de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - signature d'une convention de portage foncier avec la Région ou toute Collectivité engagée dans une démarche de restructuration foncière - nombre de dossiers de confortation de JA (indicateur 1.1.3*.1) - surface rétrocédée en vue d'une confortation (indicateur 1.1.3*1)

Indicateur 1.1.3*1		Référence nationale	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Nbre d'agrandissements	3 988	160	160	Safer
	Dont agrandissements dans les 5 premières années d'installation	327	20	20	Safer
	Surfaces rétrocedées pour agrandissement / Total des surfaces rétrocedées (hors maintien des fermiers en place)	49.8%	45%	45% (maxi)	Safer

Mission n°1	Mission Agricole et Forestière
Enjeu n°1.2	Restructuration et amélioration parcellaire
Action 1.2.1	Restructurer et aménager le foncier

Indicateurs de contexte		National	Bretagne 2012	Source
	Nombre de contrats de génération en faveur de l'installation	2 000	-	MAAF
	SAU Moyenne (en ha) (RGA 2010)	55 (hors DOM)	60	MAAF
	Nombre d'agriculteurs installés en 2012 depuis 5 années et moins (hors transfert entre époux)	55 673 (2008 à 2012 - hors DOM)	3 542	MSA

Public concerné	Tous les exploitants et les propriétaires bailleurs
Objectif général	Restructurer et améliorer le parcellaire des exploitations pour une meilleure performance économique, agronomique et un moindre impact environnemental
Descriptif de l'action	<p>Conduire des opérations d'aménagement foncier en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre une valorisation plus rationnelle des parcelles - permettre un gain de temps et de carburant pour les exploitants - limiter le déplacement des engins et les traversées de bourgs ou d'agglomérations - faciliter le transfert et la surveillance des troupeaux - privilégier la maîtrise du foncier jouxtant les sièges d'exploitation pour faciliter l'accessibilité au pâturage des animaux
Principaux Partenaires	Chambres d'Agriculture (Services échanges foncier) Région Départements Autres collectivités
Moyens Humains, Techniques et Financiers	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipes opérationnelles de la Safer - apport spécifique de conseillers fonciers ayant des compétences particulières en matière d'échanges fonciers : Mrs Gaël LUCAS et Michel DIVANAC'H <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête terrain en vue d'échange - Acquisitions et portage pour développer des échanges amiables multilatéraux ou des opérations d'aménagement foncier <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financement des frais d'intervention de la Safer, des frais de géomètres et des frais d'actes notariés au travers d'une convention avec des partenaires (Conseil Régional, Conseils Généraux) - recherche d'autres financements
Indicateur(s) de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'opérations d'échanges foncier hors procédure d'aménagement. - surfaces mutées dans un but d'amélioration de la structure foncière d'une exploitation

Indicateur 1.2.1*1		Référence nationale	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Nombre de remaniements parcellaires	2 441	170	170	Safer
	Surfaces rétrocédées dans le cadre d'un remaniement parcellaire	4 165	300	300	Safer

Mission n°1	Mission Agricole et Forestière
Enjeu n°1.3	Agriculture biologique et circuits courts
Action 1.3.1	Maintenir et développer l'agriculture Biologique et les circuits courts

Indicateurs de contexte		National (2012)	Bretagne 2012	Objectif national (2017)	Source
	Taux de SAU en agriculture biologique/ SAU Totale		3,8%	3,9%	8%

Public concerné	Tous les exploitants
Objectif général	Contribuer à la triple performance économique, sociale et environnementale en préservant et développant les surfaces valorisées en Agriculture Biologique
Descriptif de l'action	<p>Il s'agit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valoriser les données cartographiques dans la présentation des dossiers opérationnels concernant des parcelles en AB - privilégier l'attribution des terres en AB à des candidats qui s'engagent à maintenir la conduite en AB - contribuer à la mise en œuvre du programme national "Ambition Bio 2017" - en amont des attributions définitives en AB ou en vue d'une conversion, avec l'appui de partenaires compétents, vérifier la faisabilité et la viabilité économique et environnementale du projet - lors d'une gestion temporaire assurée par la Safer (COPP ou CMD), associer un partenaire compétent à la recherche de candidats
Principaux Partenaires	<p>Chambres d'Agriculture (services spécialisés AB)</p> <p>Syndicats agricoles</p> <p>Interbio</p> <p>GAB</p> <p>FRAB</p> <p>CEDAPA</p> <p>FRCIVAM</p> <p>Région</p>
Moyens Humains, Techniques et Financiers	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipes opérationnelles de la Safer <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête terrain - Acquisitions et portage pour développer des échanges amiables multilatéraux ou des opérations d'aménagements fonciers - Acquisitions et portage pour développer des échanges amiables multilatéraux ou des opérations d'aménagements fonciers - Mettre en relation des conseillers fonciers avec des conseillers ou techniciens d'organismes <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financement des frais d'intervention de la Safer, des frais de géomètres et des frais d'actes notariés au travers d'une convention avec des partenaires - recherche d'autres financements
Indicateur(s) de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de projets accompagnés en faveur de l'AB - surfaces mutées dans le but de préserver, de valoriser et de développer l'AB

Indicateur 1.3.1*1		Référence nationale pour l'année 2012	Situation de référence pour l'année 2012	Objectif	Source
	Nombre de projets accompagnés par la Safer en faveur de l'agriculture biologique	336	20	20	Safer
	Surface rétrocédée en faveur de l'agriculture biologique/Surfaces agricoles rétrocédées (hors maintien des fermiers en place)	4,7%	7%	8%	Safer
	Nombre de projets accompagnés par la SAFER en faveur des circuits courts	119	10	10	Safer

Mission n°1	Mission Agricole et Forestière
Enjeu n°1.4	Activité agricole globale
Action 1.4.1	Préserver les terres agricoles

Indicateurs de contexte		National (2012)	Bretagne 2012	Source
	Taux de SAU / Surface totale régionale		49%	62%

Public concerné	Tous les exploitants et autres acteurs du milieu rural
Objectif général	Mettre en oeuvre tous les moyens pour préserver la destination et l'utilisation des ressources agricoles (terres et bâtiments) au profit des agriculteurs.
Descriptif de l'action	<p>Mobiliser l'ensemble des moyens favorisant la préservation des terres agricoles et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenir la destination agricole lorsque celle-ci est menacée - proposer et favoriser la remise en état des parcelles en friches - si nécessaire, rechercher des bailleurs, prêts à s'engager sur le cahier des charges Safer - lors d'une gestion temporaire assurée par la Safer (COPP ou CMD) sur des terres en friches, associer un partenaire compétent à la recherche de candidats. - imposer, au travers du cahier des charges, une remise en état agricole suite à un usage non agricole (ex: aire de stockage lors de grands travaux...) - lors de la rétrocession d'un bien rural (bâti ou non), préserver au maximum l'utilisation agricole de la SAU vendue avec ce bien
Principaux Partenaires	<p>Services de l'Etat Région Collectivités locales Chambres d'Agriculture Notaires</p>
Moyens Humains, Techniques et Financiers	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipes opérationnelles de la Safer <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête terrain - Participation aux travaux de la CDPENAF - Acquisitions et portage pour développer des échanges amiables multilatéraux ou des opérations d'aménagements fonciers - Acquisitions et portage pour développer des échanges amiables multilatéraux ou des opérations d'aménagements fonciers - Partage de compétences juridiques et rédactionnelles entre partenaires - Exercice du droit de préemption avec révision du prix, si nécessaire <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financement de l'intervention de la Safer et des partenaires par convention (éventuellement dans le cadre de programmes dédiés) avec stockage garanti si nécessaire - recherche d'autres financements
Indicateur(s) de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de dossiers conduits en faveur de la préservation des terres agricoles (indicateur 1.4.1*1) - surfaces rétrocédées en faveur de la préservation des terres agricoles (indicateur 1.4.1*1)

Indicateur 1.4.1*1		Référence nationale	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Nombre de rétrocessions en matière agricole / total du nombre de rétrocessions (toutes missions)	80,30%	86%	85%	Safer
	Surface rétrocedée en matière agricole / Total des surfaces rétrocedées (toutes missions)	83,10%	90%	90%	Safer

Mission n°1	Mission Agricole et Forestière
Enjeu n°1.5	Le domaine forestier
Action 1.5.1	Préserver la forêt

Indicateurs de contexte		National (2012)	Bretagne 2012	Source
	Surface de forêt privée / Surface totale (hors Guyane)		19%	11%

Public concerné	Propriétaires forestiers et sylviculteurs
Objectif général	Conduire, en partenariat avec les professionnels du secteur, un travail de préservation et de gestion d'une forêt de qualité, adaptée aux besoins de la filière bois
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -maintenir la destination forestière des parcelles lorsque celle-ci est menacée -proposer et favoriser le boisement lorsque cela s'avère nécessaire, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> * en présence de parcelles agricoles isolées au milieu d'un secteur boisé * en cas de réalisation d'ouvrages nécessitant des boisements compensateurs -analyser, avec les acteurs de la filière bois (Syndicats forestiers professionnels, entreprise d'amont et d'aval etc...) les besoins en essences et les secteurs à privilégier pour apporter une réponse adaptée compatible avec les enjeux agricoles et environnementaux
Principaux Partenaires	Région Chambres d'agriculture CRPF ONF Syndicats de propriétaires forestiers (départementaux et régional) Experts forestiers
Moyens Humains, Techniques et Financiers	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipes opérationnelles de la Safer - Conseiller foncier référent : Mr Dominique BERGUERIE (ancien conseiller forestier) <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifications des parcelles concernées - Repérage des exploitations sylvicoles - Partage de compétences juridiques et rédactionnelles entre partenaires <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'autres financements
Indicateur(s) de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des forestiers aux Comités Techniques Départementaux - nombre de dossiers conduits en faveur de la préservation des parcelles boisées (indicateur 1.5.1*1) - surfaces rétrocédées en faveur de la préservation des parcelles boisées (indicateur 1.5.1*1)

indicateur 1.5.1*1		Référence nationale	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Nombre de rétrocessions en matière forestières / total du nombre de rétrocessions (toutes missions)	5,4%	0,20	1%	Safer
	Surface rétrocédée en matière forestière / Total des surfaces rétrocédées (toutes missions)	7,80%	0,50%	1%	Safer